

Pharmacies au Maroc : l'Ordre appelle à une refonte du modèle officinal

Compte Test - 2026-10-18 12:32:05 - Vu sur pharmacie.ma

À Marrakech, le Dr Hamza Guedira, président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, a plaidé pour une réforme profonde du modèle économique et professionnel des pharmacies marocaines. Au cœur de ses propositions : une nouvelle rémunération, le droit de substitution, des missions élargies et la préservation de l'indépendance des officines.

À l'occasion de la conférence internationale organisée les 13 et 14 octobre 2026 à Marrakech par le Conseil de la concurrence, le Dr Hamza Guedira a défendu une vision renouvelée du rôle du pharmacien dans le système national de santé. Pour le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, la généralisation de l'Assurance maladie obligatoire (AMO) représente une opportunité historique de moderniser le réseau officinal, à condition de lui donner les moyens économiques et réglementaires nécessaires. L'une des principales revendications concerne la réforme du mode de rémunération. Aujourd'hui, les revenus des officines restent largement liés aux prix des médicaments. Chaque révision tarifaire à la baisse fragilise donc davantage leur équilibre financier, alors que leurs charges continuent d'augmenter. Le Dr Guedira propose de découpler la rémunération du pharmacien du prix du médicament en instaurant une marge fixe en dirhams, complétée par des honoraires rémunérant les actes pharmaceutiques. Cette évolution permettrait notamment aux pharmaciens de promouvoir les médicaments génériques sans subir de perte de rémunération. Le président de l'Ordre a également réaffirmé la nécessité d'instaurer le droit de substitution, considéré comme un levier important de maîtrise des dépenses de l'assurance maladie. Il préconise parallèlement le développement de nouvelles prestations rémunérées : vaccination, dépistage, accompagnement des malades chroniques et bilans de médication. Ces missions contribueraient à améliorer la prévention et à désengorger les structures de soins, tout en diversifiant les ressources des pharmacies. Leur mise en œuvre devrait toutefois s'accompagner d'une formation continue obligatoire, certifiée par l'Ordre. Sur la question sensible de l'ouverture du capital des officines, le Dr Guedira a défendu une position ferme : l'indépendance professionnelle du pharmacien doit être préservée. Plutôt que de permettre l'entrée d'investisseurs extérieurs, il privilégie le développement de groupements d'intérêt économique (GIE), capables de mutualiser les achats, les investissements numériques et certaines charges, sans remettre en cause l'indépendance des titulaires.

L'intervention a également souligné l'importance de l'ordonnance électronique, de la traçabilité des médicaments et de la connexion des officines aux systèmes nationaux de santé. Ces outils pourraient améliorer la surveillance des pénuries, sécuriser la dispensation et contribuer à lutter contre les circuits parallèles. Avec plus de 14 000 officines réparties sur le territoire, le réseau pharmaceutique constitue, selon le président de l'Ordre, une infrastructure sanitaire de proximité qu'il convient de consolider plutôt que de fragiliser. Son message est clair : la réussite de la couverture sanitaire universelle passe aussi par une officine économiquement viable, professionnellement valorisée et pleinement intégrée au parcours de soins.